

## Economie et recherche

### Constat en Isère

L'Isère bénéficie d'une croissance forte grâce à son dynamisme économique. Elle accueille un des tous premiers pôles publics français en matière de recherche. Mais comme tous les départements, l'Isère doit veiller à ce que ses activités évoluent en fonction de la compétition internationale, et doit solutionner les difficultés rencontrées. **Elle doit sans cesse conforter ses pôles d'excellence technologique en innovant continuellement pour ne pas se faire « dépasser » et rester à la pointe.**

### Conseil Général de l'Isère

Budget de l'économie : 16 154 000 € (rappel BP 2007 : 8 206 208 €)

Cette augmentation est liée :

- au soutien aux projets innovants et créateurs d'emplois labellisés dans le cadre des pôles de compétitivité ;
- à la valorisation des investissements en faveur des PME-PMI qui accompagnent la recherche et le développement.

Orientations : l'économie n'est pas une compétence obligatoire du département. Cependant, le Conseil Général s'implique fortement dans le développement économique de son territoire : développement des filières d'excellence, favoriser la diffusion de l'innovation dans les industries traditionnelles pour aider les reconversions, accompagnement des PME PMI.

### Actions :

- projet PV Alliance LabFab : développement de la filière photovoltaïque dans le Nord Isère à hauteur de 15 millions d'euros. Création directe de 120 emplois pour LabFab et de 1 400 emplois dans les 5 à 7 ans pour PV Alliance-Production (production de masse) ;
- Atelier METIS : une aide de 4 100 000 € par le CGI pour l'acquisition d'un bâtiment dédié à la diffusion de l'innovation technologique en faveur des industries traditionnelles du textile et du papier dans le Nord Isère ;
- Pôles de compétitivité Minalogic (1<sup>er</sup> pôle européen en micro et nanotechnologies sur logiciel embarqué), Tenerdis (énergies renouvelables), Biopôle (biotechnologies), Axelera (chimie), Sporaltec (activités de sport en pleine nature) ;
- aides au développement des entreprises PME PMI (conseil, investissements, immobilier d'entreprises, développement technologique) ;

- aide au développement économique : soutien au commerce et à l'artisanat pour des opérations urbaines et rurales ;
- politique d'animation et de promotion économique : AEPI (Agence pour le développement économique en Isère avec aide promotion, prospection et implantation des entreprises) ; Chambres de métiers et de l'artisanat ; Chambres de commerce et d'industrie ;
- soutien aux structures locales de développement économique : accompagnement de projets spécifiques en fonction du territoire, développement durable... (ex : développement filière chanvre industriel, développement des bio-carburants, développement filière bois).

Axes de proposition :

- Intensifier les aides et conseils à destination des PME/PMI/Artisans. Il est impératif de ne pas oublier que ce sont eux qui constituent la première source d'emplois, et qu'ils sont des acteurs prioritaires de formation pour la jeunesse, notamment la jeunesse peu qualifiée. En outre, les PME/PMI, commerces et artisans renforcent le lien social et jouent un rôle majeur dans le quotidien des personnes âgées et des plus démunis, dont ils sont parfois le premier point de repère. Il est impératif de mettre un terme à une gestion qui privilégie systématiquement les grandes entreprises et les technologies de pointe, pour opérer un rééquilibrage plus sécurisant et plus sain.
- Diversifier les champs d'activité encadrés par le Conseil Général, pour éviter que le département ne devienne dépendant d'une fraction des industries de nouvelle technologie, et notamment les nanotechnologies dont Minatec est la vitrine.